

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

REPRISE D'ANCIENNETÉ : LES ENGAGEMENTS NE SERONT PAS TENUS !!! ET POURTANT... ON CONTINUE À CHARGER LA BARQUE !!!

Sur le dossier des reprises d'ancienneté, l'administration avait pris un engagement. Aujourd'hui, elle reconnaît elle-même qu'elle ne pourra pas le respecter :

« Nous ne serons malheureusement pas en mesure de tenir nos engagements ».

La raison avancée ? >> Des postes d'encadrement vacants, des départs et des équipes contraintes de prioriser les mobilités, les promotions et les affectations. Pour les agents concernés, ce ne sont pourtant pas de simples dossiers administratifs : ce sont des carrières, de l'ancienneté, du classement et de la rémunération.

➡ **UN ENGAGEMENT PRIS DOIT ÊTRE UN ENGAGEMENT TENU**
➡ **ET PENDANT CE TEMPS... TOUJOURS PLUS DE MISSIONS !**

Le paradoxe est saisissant. Alors que les services expliquent qu'ils n'arrivent pas à sortir la tête de l'eau avec la charge exponentielle des dossiers RH, la lettre de mission du DGAP du 28 août 2026 accumule les nouveaux chantiers : classification des établissements, police pénitentiaire, missions extérieures, surpopulation carcérale, QLCO, réforme de la DGAP, recrutement, greffes, systèmes d'information, immobilier, qualité de vie au travail...

**Toujours plus de priorités. Toujours plus de réformes. Toujours plus de nouveautés.
Mais les personnels chargés de faire fonctionner la machine, eux, ne se multiplient pas.**

**LE BATEAU PREND L'EAU...
ET ON CONTINUE INLISSABLEMENT À LE CHARGER !!!**



La CGT Pénitentiaire le dit clairement :

Avant d'inventer de nouvelles missions, il faut déjà donner aux services les moyens d'assurer correctement celles qui existent et respecter les engagements pris envers les personnels.

À Montreuil,
Le 11 Septembre 2026.

 **DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :**

VOTEZ  **Pénitentiaire**